

FR



NOTICE D'INSTALLATION

INSTALLATION / ENTRETIEN / MAINTENANCE / CONSEILS DE SÉCURITÉ



BARRIÈRE DE PROTECTION PISCINE

CF BARRIÈRE SOUPLE

SOMMAIRE

NOTICE À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Lisez ce manuel attentivement afin de comprendre l'intégralité des informations et de garantir une installation, une utilisation et un entretien en toute sécurité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par le non-respect des consignes figurant dans le présent manuel.

DESCRIPTIF	4
Éléments livrés.....	4
Outils nécessaires au montage.....	5
Colisage	5
INFORMATION.....	6
Pré-requis	6
INSTALLATION.....	7
Exemple de montage	7
Préparation.....	8
Montage et utilisation.....	9
Montage des modules en ligne.....	9
Montage du module suivant.....	11
Lier les 2 modules.....	11
Montage des modules en angle.....	11
Découpe du module sur mesure	12
Fixation d'un module à un mur.....	13
Système d'ouverture de la barrière de sécurité.....	14
ENTRETIEN	15
Entretien.....	15
CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	16
RECYCLAGE	18
Emballage.....	18
Fin de vie.....	18
RÉGLEMENTATION.....	19
Norme	19
GARANTIE.....	20
Condition de garantie.....	20
ATTESTATION DE CONFORMITÉ.....	21

DESSCRIPTIF

ÉLÉMENTS LIVRÉS

COLIS :

- 1 Module prémonté avec son système de verrouillage (4 poteaux et 1 filet de 3.2 m).
- 5 Fourreaux de fixation au sol (diamètre de perçage : 16 mm).
- 1 Loquet supplémentaire.
- 1 Notice d'installation et d'utilisation.

Chaque module est composé de :

- 4 poteaux (Ø 25,8 mm) , aluminium laqué (60 Hm) noir de hauteur 128 cm à l'intérieur desquels sont fixés des tiges inox de 165 mm de hauteur dont 95 mm pour la fixation au sol

- 1 filet en polyester enduit PVC ultra résistant traité anti-UV de 1,245 m avec bordures gansées, couleur noire. Au niveau de la fixation, sur le filet, une étiquette marquée est cousue, rappelant les conseils de sécurité et informations conformément à la norme.

- 1 loquet de sécurité «double action» est fixé sur le poteau. Il permet le verrouillage et le déverrouillage de l'accès au bassin .

- 4 fourreaux (longueur 10cm, diam perçage 16mm, diam collerette 24mm) en thermoplastique à fixer au sol dans lesquels viennent se loger les 4 tiges inox correspondantes.

- 1 loquet de sécurité supplémentaire pour une accroche murale (si nécessaire).

- 1 fourreau d'ancrage au sol supplémentaire.

- 1 notice d'installation et d'utilisation

DESSCRIPTIF

OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



	Clé n°8
	Perforateur
	Ø16 Béton
	Cordeau à tracer

	Mètre
	Crayon
	Maillet

COLISAGE



Colis : 12 x 12 x 141 cm ≈ 5.4 kg

INFORMATION

PRÉ-REQUIS

	<p>La barrière souple doit être montée sur sol rigide et stabilisé (exemples : chape béton brute ou carrelée, dallage si celui-ci est suffisamment lié au sol), ou un plots béton spécialement réalisés pour l'installation de la barrière.</p> <p>Tout autre support de fixation tel que pelouse, caillebotis ou dalle posée au sol est à proscrire.</p>
	<p>Penser à mettre les équipements de sécurité.</p>
	<p>S'entraîner avant montage (voir vidéo Exemple de montage)</p>

 **NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE TOUTES LES ETAPES DE LA POSE AVANT LA MISE EN PLACE AFIN D'EVITER TOUTES MANIPULATIONS INUTILES.**

INSTALLATION

EXEMPLE DE MONTAGE



SCANNEZ POUR VISIONNER LE
TUTORIEL DE MONTAGE D'UNE
BARRIÈRE SOUPLE NORA

PRÉALABLEMENT, TÉLÉCHARGEZ UNE APPLICATION
GRATUITE POUR LIRE CE QR CODE.



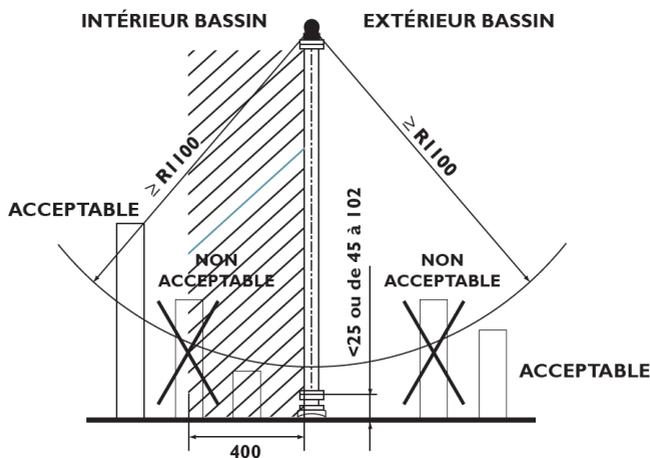
INSTALLATION

PRÉPARATION

La barrière souple doit être montée sur sol rigide et stabilisé (exemples : chape béton brute ou carrelée, dallage si celui-ci est suffisamment lié au sol), ou plots en béton spécialement réalisés pour l'installation de la barrière.

Chaque poteau doit être inséré dans un fourreau (fourni) en thermoplastique fixé dans le sol (avec du mortier à prise rapide si nécessaire).

S'assurer que la garde au sol - inférieure à 25 mm ou comprise entre 45 et 102 mm - pourra être respectée tout le long du tracé de la barrière



Chaque module de 3.2m doit être installé en ligne droite. Les angles seront toujours réalisés entre deux modules contigus, conformément aux instructions de la section.

La tension du filet et l'alignement des poteaux en partie haute dépendent de la verticalité du perçage.

INSTALLATION

MONTAGE ET UTILISATION

La barrière est implantée au minimum à 1m du plan d'eau et au maximum en limite zone dédiée à l'usage de la piscine en prenant en compte les possibilités de franchissements offerts par les éléments existants et les exigences.



MONTAGE DES MODULES EN LIGNE

Tracer l'emplacement de la barrière. Pour les lignes droites, utiliser un cordeau à poudre.

Marquer l'emplacement des poteaux au sol. Si vous ne pouvez garantir cette distance entre chaque poteau (même de quelques centimètres), ajuster le filet à la bonne dimension.

A l'aide d'une perceuse équipée d'un forêt béton de diamètre 16 mm, percer le premier trou parfaitement vertical, sur une profondeur de 100 mm.



! Point de vigilance :

La tension du filet et l'alignement des poteaux en partie haute dépendent de la verticalité du perçage.

Pour un perçage précis, un guide de perçage de diamètre 16 mm est recommandé pour assurer une verticalité parfaite.

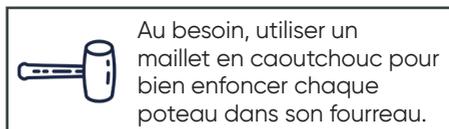
INSTALLATION

Utiliser un mortier prise rapide pour assurer une bonne fixation au sol du fourreau.

Fixation du fourreau : Déposer un peu de mortier dans le trou (si nécessaire) et enfoncer la douille dans le trou. S'assurer que le fourreau est bien enfoncé jusqu'au bout : seule la collerette du fourreau doit être visible en surface.



Fixation du module : insérer les 4 tiges inox dans les 4 fourreaux d'ancrage fixés dans le sol (le loquet de sécurité et la réglette avec vis doivent être côté piscine). La tige inox doit être complètement enfoncée dans le fourreau d'ancrage.



Tendre le filet et contrôler le marquage au sol du poteau suivant. Si la tension vous semble insuffisante, décaler l'emplacement du perçage.



Un gabarit est fourni sur le colis et permet de garantir un espacement régulier entre chaque trou lors du perçage, en suivant le premier trou réalisé.

Percer le second trou. Procéder comme précédemment pour installer le second poteau.

Répéter ensuite les mêmes opérations pour tous les poteaux du module de 3.2m.

S'assurer que le filet est bien tendu entre les poteaux. Vérifier que la garde au sol est inférieure à 25 mm ou comprise entre 45 et 102 mm sur tout le module.

INSTALLATION

MONTAGE DU MODULE SUIVANT

A partir du dernier trou du 1er module, percer le premier trou du 2ème module à au moins 75 mm du trou du 1er module. Fixer le fourreau d'ancrage au sol (à l'aide de mortier si nécessaire).

Insérer les tiges inox des poteaux dans les fourreaux correspondants (le loquet de sécurité doit être coté intérieur du bassin).

S'assurer que le filet est bien tendu entre chaque poteau.

LIER LES 2 MODULES

Terminer l'installation en liant les 2 modules à l'aide du loquet de sécurité. Vérifier que le montage des 2 modules permet d'actionner correctement le loquet.

Le montage des modules suivants, en ligne, s'effectue de la même façon.

MONTAGE DES MODULES EN ANGLE

Un angle doit être constitué obligatoirement par 2 modules. Si nécessaire, recouper l'un et/ou l'autre des modules constituant l'angle. Ne pas effectuer d'angle(s) avec un même module (risque de mauvaise tension du filet).

Les angles autorisés entre 2 modules doivent être compris entre 0° et 90°.

(l'angle se mesure entre le prolongement du dernier module et le module suivant). Il faut respecter un certain entraxe entre le dernier poteau du 1er module et le 1er poteau du 2ème module de façon à respecter les cotes de fonctionnement du loquet de sécurité. Suivant l'angle, cette valeur d'entraxe varie.

ANGLE ENTRE 2 MODULES	ENTRAXE ENTRE POTEAUX
0°	75 mm
30°	80 mm
45°	90 mm
60°	100 mm
90°	110 mm

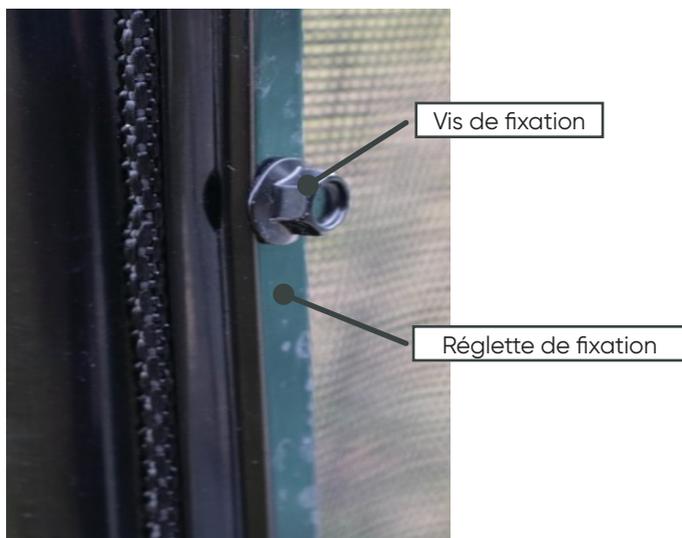
Remarque : Si la valeur de l'angle choisie se situe entre 2 valeurs données dans le tableau, prendre l'entraxe donné pour l'angle supérieur (exemple : les 2 modules vont former un angle de 55°, prendre l'entraxe correspondant à l'angle de 60° c'est à dire 100 mm).

INSTALLATION

DÉCOUPE DU MODULE SUR MESURE

Le filet peut se découper afin d'ajuster la longueur du module aux dimensions exactes de votre bassin :

1. Dévisser les 10 vis de la réglette de fixation du filet à l'aide de la clé adaptée et retirer la réglette de fixation afin de libérer le filet.
2. Découper le filet à la longueur désirée
3. Positionner l'extrémité du filet découpé entre la réglette de fixation et le poteau en aluminium laqué et revisser les 10 vis de fixation dans les trous prévus à cet effet.
4. Marquer les positions des trous pour les 4 poteaux en fonction des nouveaux entraxes entre poteaux obtenus. Fixer les fourreaux et insérer les tiges inox des poteaux dans les fourreaux correspondants (le loquet de sécurité doit être côté intérieur du bassin).



INSTALLATION

FIXATION D'UN MODULE À UN MUR

Lorsque la barrière est combinée avec un ou plusieurs murs, ces murs ne doivent pas permettre un accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1,10m entre deux points d'appui) ou leurs propres ouvertures (portes et fenêtres fermées par un dispositif à l'épreuve des enfants). Ces murs ne doivent pas présenter de point d'appui de part et d'autre du point de fixation de la barrière, sur une distance de 1,10m.

Vous avez la possibilité de fixer le module au mur à l'aide du loquet de sécurité supplémentaire (livré avec chaque module). Fixer le piton (4,5 mm) du loquet au mur à l'aide d'une cheville adaptée.

La mise en oeuvre doit être conforme au cahier des charges fourni par le fabricant de chevilles.

Le centre du trou du poteau qui sera rattaché au mur doit être à une distance de 80 mm de ce dernier.

Lors de l'installation de votre barrière en complément de murs ou d'autres barrières existantes, s'assurer qu'il n'y a pas d'espace supérieur à 100 mm entre la barrière de sécurité et l'autre barrière et/ou mur (risques de coincement pour un enfant).

INSTALLATION

SYSTÈME D'OUVERTURE DE LA BARRIÈRE DE SÉCURITÉ

Ce système est conforme aux exigences de la norme :

3 actions sont nécessaires pour permettre l'ouverture de la barrière et l'accès au bassin.

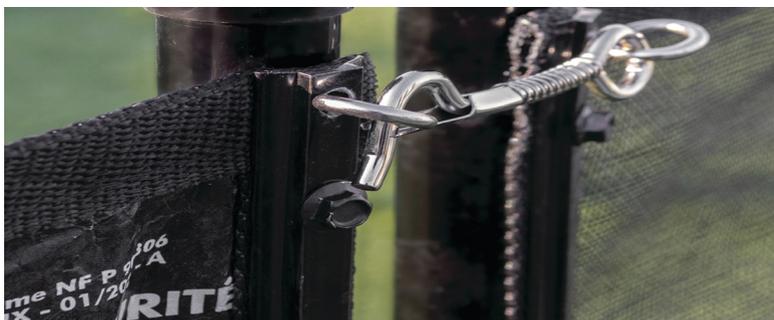
1. Tirer le ressort et maintenir le loquet dans cette position
2. Sortir la partie courbée du loquet de son logement : l'accès est déverrouillé
3. Sortir le poteau de son fourreau

Réaliser les opérations dans le sens inverse pour verrouiller à nouveau l'accès au bassin.



! ATTENTION :

Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence même momentanée de surveillance.



ENTRETIEN

ENTRETIEN

- Il est recommandé de vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système de fermeture.
- Il est impératif de changer dans les délais les plus brefs tout élément ou ensemble d'éléments détériorés. N'utiliser que des pièces agréées par le fournisseur / installateur.
- Laver au jet d'eau et à la brosse.
- Les produits abrasifs sont à proscrire.
- Cette barrière a été conçue pour limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de cinq ans. En aucun cas elle ne pourra supporter des efforts exagérés sur les poteaux ou le filet. Ce type de dégradation ne sera pas sous garantie.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lisez attentivement les recommandations ci-dessous.

AVERTISSEMENT

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Apprenez les gestes qui sauvent.

La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours.

☎ **18** (en France) ou **112**

POMPIER

☎ **15**

SAMU

(écrire le numéro correspondant à votre région)



CENTRE
ANTIPOISON

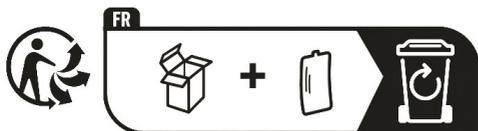
CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Cette barrière est destinée à limiter l'accès de la piscine à des enfants de moins de cinq ans.
- Cette barrière ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- **AVERTISSEMENT** : la sécurité n'est assurée qu'avec une barrière fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- Le moyen d'accès doit être systématiquement fermé en cas d'absence même momentanée de surveillance.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès au bassin, aux jeunes enfants, en cas de réparation de la barrière ou du moyen d'accès ou en cas d'enlèvement de la barrière.
- Vérifier l'absence d'objet à proximité de la barrière pouvant inciter ou faciliter l'escalade de la barrière.
- Cette barrière est destinée à un usage individuel ; elle n'est pas adaptée à un usage collectif car elle ne dispose pas de dispositif de fermeture automatique.

Un enfant se noie en moins de 3 minutes, aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.

RECYCLAGE

EMBALLAGE



Procédez à la mise au rebut des emballages dans les règles et prescriptions en vigueur.

FIN DE VIE



- Ne jetez pas vos appareils mis au rebut ni les piles usagées avec les déchets ménagers non triés.
- Vous avez la responsabilité de remettre tous vos déchets et notamment ceux d'équipements électriques et électroniques en les déposant à un point de collecte dédié pour le recyclage et la revalorisation.
- Certains produits contiennent potentiellement des substances dangereuses pour l'environnement celles-ci seront éliminées ou neutralisées.
- Informez-vous des systèmes de reprise et de collecte existants. www.quefairedemesdechets.fr



Procédez à la mise au rebut de la notice dans les règles et prescriptions en vigueur, lors du remplacement du produit.



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

RÉGLEMENTATION

NORME

- Cette barrière est conforme à la norme NFP 90-306.
- Ce produit est destinée à un usage résidentiel et ne répond pas aux normes pour une utilisation professionnelle, telles que les piscines publiques ou la garde d'enfants, en raison de l'absence de mécanisme de fermeture automatique.
- Les conditions de pose et d'utilisation indiquées dans la notice technique doivent être respectées pour une parfaite conformité.
- Cas spécifiques de non conformité :
 1. Si le support n'est pas réalisée en béton (par ex en bois, en sol naturel) au niveau des points d'ancrage.

GARANTIE

CONDITION DE GARANTIE

Les barrières souple de protection sont garanties contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 2 ans à compter de la date de livraison.

Notre société ne pourra être tenue pour responsable d'une mauvaise tenue de la barrière en cas d'installation sur des sols impropres à la recevoir. En cas de défauts d'installation, les installateurs seront tenus pour seuls responsables.

Les pièces d'usure ne sont pas couvertes par la présente garantie.

Les dommages causés par des phénomènes extérieurs tels que des vents forts ne sont pas couverts par la garantie.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent.

Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale, les défauts résultant d'un montage et /ou d'un emploi non conformes, et les modifications du produit réalisées sans le consentement de notre société.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice d'installation et d'utilisation. La garantie ne s'appliquera pas en cas de nonrespect de ces conditions.

La présentation de la facture correspondant à l'achat du produit sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à notre société sera, au choix de notre société, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services du vendeur. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur.

Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après vente de notre société, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse preuve du vice caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (article 1641 et suivants du Code Civil). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code Civil).

ATTESTATION DE CONFORMITÉ



ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-306 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Barrières de protection et moyens d'accès au bassin

*Certificate of Conformity with the safety requirements of NF P 90-306 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools - Safety barriers and means of access to pool*

Type de barrière : **Barrières de protection fixées au sol pour un usage individuel**
Type of barrier:

Modèle : "SOUPLE"
Model:

Fabricant : AQUALUX
Manufacturer: Zone d'Activités de la Gare – B.P. 135
13533 SAINT REMY DE PROVENCE

Demandeur de l'attestation : AQUALUX
Applicant: Zone d'Activités de la Gare – B.P. 135
13533 SAINT REMY DE PROVENCE

Au vu du rapport d'essai référencé **E080183/CQPE/1**, la barrière essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E080183/CQPE/1, the barrier tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.



Trappes, le 16 juin 2004

Le Chef de la Division
Articles à usage Domestique ou de Loisir
The Head of Domestic and Leisure Products Division




Bruno FAUVEL

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article essayé et pour les essais réalisés ou pour les informations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37

LABORATOIRES DE TRAPPES
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Internet : www.lne.fr
E-mail : info@lne.fr

Siret 313 320 244 00012
NAF 743 B

BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB 70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB 45

NOTES

NOTES

NOTES

SAS AQUALUX
ZAC DE LA MASSANE
287 AVENUE DE LA MASSANE
13210 ST RÉMY DE PROVENCE - FRANCE

☎ +33 (0)9 70 72 5000 / INFO.FR@CF.GROUP

CACHET

une marque

